

ABONNEMENT

Saumur :

Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,

au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du Journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 31 OCTOBRE

Demain mardi 1^{er} novembre,
fête de la Toussaint, l'Echo
Saumurois ne paraîtra pas.

PRIME A L'ÉMEUTE

Cédant à la couardise politique que les
membres, même les plus modérés, de la
majorité républicaine n'ont jamais su do-
miner, la Chambre a donné le triste spec-
tacle d'une assemblée qui se laisse entraîner
par le courant révolutionnaire, sans avoir
l'énergie de tenter la moindre résistance.

Dans un temps où le respect de la léga-
lité se trouve affaibli, le vote d'une récom-
pense nationale aux insurgés de 1848, à
ceux qui nous ont jetés dans les horreurs
de la guerre civile, qui ont fait le coup de
feu dans la rue, n'est-il point une prime à
l'émeute ?

Quand nos finances, dilapidées par la
République, souffrent du déficit, nécessi-
tent pour les besoins de l'État les expédients
les plus tristes pour le crédit national et
pour les fortunes privées, doter de pensions
vieilles les peu intéressants personnages,
faux blessés ou membres de la grande
trauderie, sans exclusion même de ceux
qui pourraient s'intituler forçats en rupture
de ban, n'est-ce pas faire une nouvelle sai-
gnée dans un budget exsangue ?

A côté de ces barricadiers de l'insurrec-
tion, existent encore des victimes du devoir,
des défenseurs de l'ordre public, des sol-
dats frappés par les balles des nouveaux
pensionnaires de la République.

Ces soldats n'ont pas été jugés dignes de
bénéficier de la sollicitude de la majorité
républicaine pour les victimes de l'insur-
rection de 1848.

Aussi M. Lefebvre-Pontalis n'a pas craint
de dire à la tribune que le vote de la majori-
té serait une provocation à l'armée fran-
çaise.

Avoir tiré sur des soldats fidèles à leur
drapeau, quel titre glorieux à la récom-
pense pécuniaire qu'a décerné la majorité
républicaine !

Ils se sont retrouvés 333 sur les banca
de la gauche pour voter d'enthousiasme la
prime à l'émeute.

Si la loyauté, la bonne foi, le bon sens, le
patriotisme eussent pesé sur la délibération
de la majorité, assurément, après les argu-
ments développés avec une chaleureuse élo-
quence par l'honorable député de Nord,
jamais pareille seignée eût été faite à nos
finances, au détriment de l'honneur nation-
al et du respect de l'armée.

L'enquête Wilson

M. Cunéo d'Ornano a été entendu par la
Commission chargée d'examiner sa propo-
sition d'enquête. Il a demandé que l'en-
quête portât exclusivement sur les faits admi-
nistratifs.

Elle pourra ainsi se poursuivre parallèle-
ment à l'instruction judiciaire, sans empiéter
sur celle-ci ni se confondre avec elle.

La Commission s'est prononcée à l'unani-
mité pour l'enquête.

Elle a nommé M. Salis rapporteur.
Reste à savoir comment elle sera con-
duite.

La fera-t-on traîner en longueur ? Modé-
rera-t-on son allure ? Lui mettra-t-on un
bandeau plus ou moins épais sur les yeux ?
Cherchera-t-on à restreindre le plus possi-
ble ses moyens d'action et le champ de ses
investigations ? C'est possible. Il y a, dans
le monde politique, tant de gens directement
intéressés à ce que la lumière soit mise sous
le boisseau !...

Mais, comme nous le disions récemment,
il ne sera peut-être pas bien facile de tenir
l'enquête en laisse, de la conduire selon son
bon plaisir, d'éviter la rencontre de tel ou
tel scandale, d'empêcher les brusques explo-
sions de vérité.

Ne dat-on mettre au jour que la milliè-
me partie des tripotages républicains, les révé-

lations seraient suffisantes pour déchaîner
contre le gouvernement, le Parlement, la
République, un de ces ouragans de colère,
d'indignation et de mépris dont la puissance
est irrésistible.

Les républicains le comprennent bien, et
il faut s'attendre à des efforts désespérés
pour en restreindre l'action et la portée.

Le ministère ne posera pas la question de
cabinet à propos de l'enquête. Il a été in-
formé que sa chute serait certaine. Il compte
être mieux appuyé ou plutôt moins comba-
tuttu jeudi à propos de la conversion. Le
débat sera vif et l'issue en est incertaine.

La crise ministérielle est ouverte. Quant à
M. Grévy, il ne parle plus de se retirer, et
M. Wilson affecte de paraître enchanté d'une
enquête qu'il n'a pu éviter.

Nous lisons dans le XIX^e Siècle :

« De toutes les informations publiées par
les journaux sur le déménagement de M.
Wilson et les bruits de démission de M.
Grévy, celles données par le XIX^e Siècle
étaient seules exactes.

« D'une part, M. Wilson n'a pas démé-
nagé et ne déménage pas ; la nouvelle de son
déménagement n'était, comme nous l'avons
dit, qu'une manœuvre.

« D'autre part, M. Grévy n'a pas songé
et ne songe pas à donner sa démission.

« Il est à remarquer que la fausse nou-
velle d'après laquelle M. Grévy donnerait sa
démission dans le cas où l'enquête serait vo-
tée, a été parallèlement donnée par M. Wil-
son et par M. Rouvier, qui, l'un et l'autre,
cherchent à rendre leur cause solidaire de
celle du Président de la République et à ren-
dre leur situation meilleure en faisant répandre
le bruit qu'en les attaquant, c'est M.
Grévy qu'on attaque.

« C'est également de ces deux sources
qu'est partie la nouvelle d'après laquelle M.
Floquet serait allé vendre à l'Élysée.

« Dans une récente entrevue, M. Floquet
avait eu occasion de donner au Président de
la République son opinion formelle sur la
nécessité, quelles que fussent les éventuali-
tés qui pourraient se produire, qu'il y avait

pour lui de rester au poste où la confiance
des républicains l'avait par deux fois ap-
pelé.

« M. Floquet n'avait pas été appelé,
d'ailleurs, à l'Élysée, et, d'autre part, il n'a-
vait aucun mandat pour interpréter le vote
de la Chambre.

« On a été fort étonné de lire samedi soir
la note du Temps, qui reçoit directement les
confidences de M. Rouvier.

« C'est là, nous le répétons, une auda-
cieuse contre-vérité, devant la publication
de laquelle ni M. Rouvier ni le Temps n'ont
cependant reculé.

« Le ministère conserve toujours la même
attitude indécise. On se rappelle qu'il a com-
mencé par s'opposer à l'enquête, mais sans
poser la question de confiance. Ensuite, il a
cherché, pour faire échouer l'enquête, de
mettre en avant le Président de la Républi-
que, en annonçant qu'il se retirerait si elle
était votée. Maintenant que la Chambre a
nommé une Commission favorable à l'en-
quête, il annonce qu'il se désintéressera de
la discussion.

« Mais après que la Commission a nommé
son rapporteur, tout-à-coup M. Rouvier de-
mande à être entendu.

« On se demande, sans pouvoir le décou-
vrir, ce que ce jeu signifie. »

A LA CHAMBRE

On se demande ce qui restera du budget
après les démolitions entassées par la com-
mission des finances.

Neuf voix contre cinq ont décidé la sup-
pression pure et simple du budget des cultes.
Seulement ces farouches démolisseurs ne
se sont pas dissimulés qu'ils travaillaient
en pure perte, la Chambre ne devant pas
plus ratifier cette ineptie que tant d'autres
précédemment votées par cette commission
républicaine. En conséquence, elle s'est
arrêtée à ce singulier procédé de nommer un
rapporteur spécial pour suivre la discussion
devant la Chambre. Les divers rapporteurs
proposés se sont tous dérobés à cette étrange

49 Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LA MORT D'UN FORÇAT

PAR CH. SAINT-MARTIN

Le Potard, satisfait de cette réponse, remercia
ses compagnons et se rassit.

— Puisqu'il en est ainsi, dit-il, je vais aller
prévenir Rouget et nous prendrons nos mesures
pour être ici avant un mois. Mais il me semble que
si on pouvait m'accompagner et m'aider dans cette
affaire, tout marcherait mieux.

Aussitôt les braconniers se levèrent d'un bond,
et chacun d'eux se déclara prêt à suivre Eugène
n'importe où, pour délivrer Rouget et le ramener
au pays.

Le nouveau braconnier, Mathurin Belouin, se
montrait des plus ardents pour cette expédition,
car il avait beaucoup entendu parler de Rouget,
et il ne l'avait jamais vu qu'une fois.

Le Potard dut calmer cet enthousiasme et ce
dévouement.

— Mes chers amis, dit-il, je vous remercie tous,
et Rouget sera bien content, mais je n'ai besoin
que d'un seul homme, et puisque vous vous offrez
tous, je ne prendrai avec moi que votre chef,
Pierre Fauchoux.

Tous les braconniers s'inclinèrent devant cette
sage réflexion et ce choix judicieux.

Pierre Fauchoux, en effet, d'une taille et d'une
force gigantesques, convenait à merveille pour
l'expédition projetée.

Cette décision prise, il ne restait plus qu'à lever
la séance et qu'à partir.

Il fut convenu, préalablement, que Baptiste irait
trouver la famille de Louis, et que tous les
braconniers prévendraient les fermiers et les
métayers amis du retour prochain de Rouget.

Il était alors près de dix heures. Le soleil s'était
levé, un beau soleil d'automne qui faisait reluire le
tronc des chênes ou les aiguilles des sapins, et
qui échauffait de ses rayons une foule d'insectes
qui chantaient et qui bourdonnaient sous les
feuilles.

— Quel beau temps pour la chasse ! s'écria
Besson.

— Allez-y donc, mes amis, dit le Potard en se
levant ; je vous ai retenus bien longtemps ; je vais
partir avec Pierre et m'en aller chez lui. Il faudra
du temps pour nous rendre à pied jusqu'à Châ-
teaubriant.

Huau s'avança.

— J'ai une carriole légère, dit-il ; je vous con-
duirai bien jusqu'à Châteauneuf et même un peu
plus loin, s'il le faut.

— Accepté, s'écria Fauchoux, voilà une belle

occasion pour gagner du terrain. Sois chez moi à
midi, avec ta voiture et ton cheval.

Cinq minutes après, Eugène Carron serrait
énergiquement la main de ses amis et leur pro-
mettait un prochain retour, puis, jetant son
fusil sur son épaule, il prenait le bras de Fauchoux
et quittait avec lui le carrefour de la Mort-au-Brac.

Le jour même, dans l'après-midi, Eugène et
Pierre quittaient le pays dans la carriole de Huau,
franchissaient la Sarthe et entraient à Châteauneuf.
Là, Huau déclara qu'il voulait les conduire encore
plus loin, et il les mena, en effet, jusqu'au
Lion-d'Angers, où ils arrivèrent dans la soirée.
Après un dîner rapide à l'hôtel, il voulut faire
plus encore, et, bien que son cheval fût déjà
fatigué, il les conduisit jusqu'à Segré, en passant
par Andigné et la Chapelle-sur-Oudon.

Les trois amis entrèrent à Segré vers dix ou
onze heures du soir et prirent une chambre à
l'auberge.

Le lendemain matin, de très bonne heure, le
Potard et Fauchoux repartaient seuls à pied, après
avoir vivement remercié leur ami qui s'appretait à
reprendre la route de Daumeray.

Les deux braconniers avaient encore près de dix
lieues à faire pour parvenir à Châteaubriant, en
traversant Noyant-la-Gravoyère, Vergennes,
Pouancé et Soudan ; mais, grâce à des occasions
dont ils surent habilement profiter, ils arrivèrent

à la ville vers deux ou trois heures de l'après-midi.
Aussitôt le Potard se présenta chez le père et
la mère Beauregard avec son ami Fauchoux.

Il trouva le cordonnier assis dans sa boutique ;
sa femme tricotaît dans un coin.

— Eh bien ! s'écria-t-il en rentrant, sitôt qu'il
eût fermé la porte, qu'y a-t-il de nouveau par ici ?
Voici un ami devant lequel vous pouvez parler en
toute confiance.

Le cordonnier et sa femme, surpris de cette
brusque arrivée, se levèrent à la fois et offrirent
deux sièges.

— Ah ! monsieur, dit en hochant la tête le
vieux sacristain, on raconte ici des choses bien
étranges.

— Lesquelles ?
— Je ne sais pas si elles sont bien vraies...
— Dites toujours.

Le bonhomme, évidemment intimidé par la
présence de Fauchoux, se décida pourtant à parler.
— On raconte, monsieur, depuis que vous êtes
passé ici, que M. Tuloup est très malade...
— Comment, très malade ?
— Oui, monsieur, tellement malade qu'on le
croit fou.

Le braconnier poussa presque un cri de joie.
— Fou ! s'écria-t-il ; M. Tuloup ! c'est une
punition de Dieu !
— Ah ! je le crois, murmura la mère Beaure-

mission. On rit encore dans les couloirs de cette retraite générale des commissaires devant leur propre résolution.

L'interpellation de M. R. Brice relative aux adjudications de fourrages a abouti à un échec ministériel. A la suite d'une assez intéressante discussion (au cours de laquelle nous avons entendu murmurer le nom de Wilson), la Chambre a repoussé l'ordre du jour pur et simple proposé par les amis du Cabinet en faveur du système actuel d'adjudication pour les fourrages militaires. Un ordre du jour motivé, impliquant un blâme, a été ensuite adopté par 308 voix contre 165. Ce pauvre général Ferron n'a pas été plus heureux que ses copains Spuller et Rouvier.

MAISON DE LA LÉGION-D'HONNEUR

Nous pensions bien que la suppression des Maisons de la Légion-d'Honneur exciterait dans l'armée un vif mécontentement; nous en trouvons l'expression dans un journal militaire et nous reproduisons les réflexions que cette déplorable mesure inspire à l'*Avenir Militaire*:

« Tout en protestant de leur amour et de leur respect pour l'armée, nos gouvernants ne laissent passer aucune occasion de saper nos institutions militaires les plus anciennes et les plus sacrées.

» Nous avons déjà parlé de la mise à la retraite anticipée de M^{me} l'amirale Leray, surintendante des maisons de la Légion-d'Honneur, et du projet qu'on avait formé de mettre à sa place une titulaire qui se fût chargée de façonner aux idées du jour les jeunes élèves de Saint-Denis, d'Ecouen et des Loges. La divulgation récente du chiffre de la fortune territoriale de l'ancien gouverneur du Tonkin ayant rendu difficile la nomination de sa veuve à un poste dont elle n'eût certainement pas voulu cumuler les émoluments avec la pension de 12,000 francs que lui a allouée la générosité du Parlement, on a imaginé une solution plus radicale.

» Dans une de ses dernières séances, la Commission du budget a tout simplement décidé la suppression des maisons de la Légion-d'Honneur. Il y a actuellement 800 élèves gratuites dans ces maisons; la Commission les remplace par 800 bourses dans les lycées et collèges de jeunes filles. Ces bourses seront mises à la disposition du Grand Chancelier, qui se chargera de les répartir au mieux des intérêts des familles des légionnaires, et surtout des intérêts électoraux des députés influents.

» De cette façon, on fait d'une pierre deux coups: on supprime trois maisons d'éducation où l'on a encore la faiblesse de ne pas considérer les manuels de M. Paul Bert comme l'idéal des livres classiques, et l'on accroît la clientèle et le budget des lycées et collèges de jeunes filles qui, malgré les réclames et les sacrifices de toute sorte qu'on ne leur ménage pas, prospèrent assez peu.

» Reste à savoir comment cette substitution sera accueillie par les familles intéressées; il est vrai qu'elles auront toujours

le droit de retirer leurs enfants, et qu'à défaut de filles de légionnaires, on pourra attribuer les bourses aux descendants des victimes de Décembre ou des héros de la Commune. »

CHRONIQUE GÉNÉRALE

Nous lisons dans l'*Evénement*:

« Des rumeurs, aussitôt démenties, ont couru ces temps derniers au sujet de la santé du prince de Bismarck. Ces bruits avaient pourtant quelque raison d'être.

» Nous apprenons, en effet, d'une source sûre que le chancelier, très abattu depuis plusieurs mois, a dû s'aliter. Son état se serait même aggravé subitement il y a deux jours.

» Les médecins lui auraient interdit formellement de se livrer au moindre travail jusqu'à nouvel ordre. »

LES 4 MILLIONS DE ROUVIER

La Commission du budget a approuvé le projet de conversion qui lui était soumis par le ministre des finances. On n'a fait aucune modification au texte de la proposition, sauf sur un point.

M. Rouvier demandait quatre millions pour frais divers à l'occasion de cette mesure financière; on ne lui en a donné qu'un seul.

On a dit que M. Sadi Carnot, lors du dernier emprunt de sept cent cinquante millions, n'avait dépensé qu'un million deux cent mille francs de commissions et de publicité et qu'il n'y avait pas de raison plausible pour que M. Rouvier quadruplât cette somme.

Le chiffre était par trop..... exagéré.

La Commission n'a pas compris le ministre des finances qui avait certainement une bonne pensée. M. Rouvier avait voulu, sans plus tarder, mettre en pratique la maxime de M. Christophle, le nouveau député de l'Orne: « Donnons les faveurs à nos amis. » Il voulait donner des faveurs, voilà tout; et en donner beaucoup, tout simplement.

La pensée méritait un pareil accueil.

Maintenant, plusieurs journaux se plaignent de cette économie inexplicable. Est-ce que les conversions et les emprunts ne sont pas, avant toute chose, des occasions de distribuer des faveurs, et les meilleures, les faveurs sonnantes et très bruchantes?

Si l'on ôte à M. Rouvier tous ses moyens de faveur, si on lui rogne trop ses « frais divers », M. Christophle sera seul mis à contribution. Ce sera beaucoup, mais bien des gens penseront que ce n'est pas assez.

Quoi qu'il en soit, que dire de ce ministre des finances qui parle d'économies et présente un compte de 4 millions qu'il réduit lui-même à 2 millions dès qu'on ne lui en offre plus qu'un!

C'est trop de cynisme.

gard en levant les yeux au ciel.

— Continuez, continuez, demanda le Potard au cordonnier, il faut que je sache tout.

— Eh! bien, monsieur, on ajoute, mais je n'ose pas le croire, que, dans sa folie, M. Tuloup fait des aveux, se déclare coupable et veut qu'on aille chercher M. le procureur impérial!

— Ce n'est pas possible!

— Si; il prétend qu'il a vu le diable un soir d'orage... Notre juge de paix, dont il devait épouser la fille, est très inquiet. On ne parle que de cela dans la ville, depuis trois ou quatre jours.

Le Potard, ravi, posa au sacristain une dernière question?

— Et M. le curé, que fait-il?

— M. le curé?

— Oui.

— Vous ne savez donc pas?

— Non.

— La nuit même qui a suivi votre arrivée, malgré l'orage et la pluie, M. le curé est parti pour Nantes, où il est encore.

— Bien! Et que vous a-t-il dit avant de partir?

— Je ne l'ai pas vu, mais il a remis sous ma porte un morceau de papier sur lequel il y avait écrit: « Espérez, je pars! »

A cet instant, la mère Beauregard, très émue, s'avança vers le Potard, et joignit les mains, avec des larmes dans la voix:

— Ah! mon bon monsieur, s'écria-t-elle, je suis sûre que vous êtes pour quelque chose dans tout cela; ce n'est pas naturel, voyez-vous, que M. Tuloup avoue son crime et proclame l'innocence de notre fils, juste depuis le jour où vous êtes venu. C'est à vous que nous devons notre cher Jean!... Quelque chose me l'avait dit quand vous êtes entré chez nous!

Eugène calma avec peine la pauvre vieille.

— Attendez avec confiance, ma bonne dame, lui dit-il; il n'y a encore rien de sûr, mais en ce moment même, mon ami Pierre Faucheur et moi nous partons pour regagner Noirmoutier.

Aussitôt la mère Jeanne poussa un cri:

— Vous allez voir mon fils!... Je veux partir avec vous!

Eugène et Faucheur se récrièrent, et le cordonnier fit entendre la voix de la raison. Mais le cœur d'une mère n'entend rien quand il s'agit de son enfant, et moins d'un quart d'heure après, la pauvre vieille avait vaincu toutes les résistances, et il était décidé qu'elle aussi, en dépit des longueurs de la route, des dangers de l'aventure, partirait pour Noirmoutier.

Cette résolution prise, le Potard courut à la Fresaie, pendant que la mère Beauregard achevait, en toute hâte, ses préparatifs et que Faucheur faisait un tour en ville pour trouver une voiture et un cheval. (A suivre.)

A PROPOS DE M. WILSON

M. Robert Mitchell fait dans le *Pays* les justes réflexions qui suivent:

« M. Wilson n'a point, à ce qu'il semble, enlevé son auditoire au Cirque de Tours.

» On l'a quelque peu hué, sifflé, outragé, et finalement l'assemblée, consultée par son président, a flétri le genre de M. Grévy.

» Cette sentence, dont on a fait grand tapage, signifie simplement que l'invasion du Cirque tourangeau par les amis de M. Wilson avait été mal conçue, mal préparée, surtout mal exécutée.

» Nous n'y attacherions aucune importance si M. Wilson s'était laissé juger par contumace; mais en acceptant un débat contradictoire, le député d'Indre-et-Loire a reconnu la compétence de ses juges et, par voie de conséquence, la légitimité de leur verdict.

» Il s'est volontairement assis sur la sellette populaire qui était, pour lui, le banc des prévenus, et nous admettons volontiers qu'il a fait montre d'une certaine crânerie en bravant les colères de la foule, sans nul souci des haines de ses adversaires ni du découragement de ses propres amis.

» Ceux devant lesquels il défendait son honneur l'ont condamné.

» Il ne se soumet pas; il en appelle...

» Devant quelle juridiction?

» La Chambre des députés ne l'a pas déclaré coupable, mais elle reconnaît que les présomptions sont suffisantes pour qu'il y ait lieu d'ouvrir une sorte d'instruction parlementaire.

» Seule, la justice régulière veut ignorer les faits dont on l'accuse et se croise les bras.

» Nous le regrettons pour M. Wilson et plus encore pour M. Grévy, car l'opinion publique les condamnera sûrement s'ils ne sont absous après enquête judiciaire.

» M. Ch. Laurent se livre quotidiennement à un réquisitoire serré, nourri de faits, bourré de preuves apparentes contre M. Wilson, et chaque jour il demande à s'expliquer devant des juges, à établir, pièces en main, le bien fondé des accusations qu'il porte.

» Si M. Wilson le prenait au mot, la conscience publique en serait fort soulagée, et, sans doute, il lui serait aisé de faire la lumière, d'opposer à la calomnie la vérité, cette vérité qu'il ne recherche pas avec une ardeur suffisante et qu'il paraît craindre tout en l'invoquant. »

BULLETIN FINANCIER

Paris, 29 octobre.

L'attitude du marché est un peu plus faible, les cours de nos rentes ont un peu fléchi sous l'influence des événements politiques que l'on attend de jour en jour: 3 0/0, 81.85; 4 1/2 0/0, 109.05.

L'action du Crédit Foncier cote 1,391. Les diverses obligations conservent leur bonne tenue, elles sont toujours au premier rang des valeurs que les capitalistes recherchent de préférence. Dans sa séance hebdomadaire, le conseil a autorisé pour 3,411,482 francs de nouveaux prêts.

La Société Générale est très ferme à 482. Les transactions sont moins nombreuses sur le marché à terme, mais au comptant elles sont très suivies et font prévoir une hausse certaine.

La Banque d'Escompte est demandée à 467, les tendances portent vers le cours de 500 qui sera rapidement atteint.

Les Dépôts et Comptes courants sont très soutenus à 608 en vue du coupon de 7.50 qui sera détaché le 2 novembre.

La Compagnie d'Assurances l'Aigle-Vie est dans une situation très prospère. Le bilan du dernier exercice accuse d'incessants progrès. Le compte de profits et pertes se solde par un excédent de près de 200,000 fr.

Les Polices A B de l'Assurance financière conservent un bon mouvement d'affaires.

L'action de Panama clôture à 355. Les diverses obligations sont très recherchées.

Les obligations nouvelles de la compagnie Transatlantique perdent: 3 fr. les libérées, et les non libérées, 1 franc.

Le marché des actions et obligations de nos chemins de fer est ferme.

Nouvelles militaires.

LA PELISSE AUTORISÉE

Aux termes d'une décision du ministre de la guerre, les officiers de cavalerie porteront, à l'avenir, faire usage, en dehors des prises d'armes, d'une pelisse nuance du drap en usage dans leur subdivision d'arme.

Tous les régiments de cavalerie auront leur 5^e escadron reconstitué dès le 1^{er} mars 1888.

A la suite de cette reconstitution, les économies réalisées permettront de créer, dans le courant de cette année, un nouveau régiment de cavalerie.

LES BRIMADÉS

A la suite de l'incident de Valenciennes, le ministre de la guerre a adressé aux gouverneurs militaires de Paris et de Lyon et aux généraux commandants les corps d'armée la circulaire suivante:

« Mon cher général,

» Je vous prie de rappeler aux commandants des Ecoles militaires et aux chefs de corps sous vos ordres que les brimades à l'égard des élèves et des jeunes soldats sont formellement interdites.

» Je rendrai ces officiers généraux et supérieurs responsables des désordres qu'entraîneraient des incidents de cette nature, sans préjudice des mesures de rigueur qui seront prises contre les auteurs de ces ridicules vexations.

» Général FERRON. »

Le ministre de la guerre a reçu les résultats de l'enquête prescrite au sujet de l'incident de Valenciennes.

D'après le rapport du colonel du 5^e cuirassiers, l'incident se réduirait à un simple jeu entre les hommes. Le sous-officier de Chomereau n'aurait nullement donné l'ordre de faire passer les hommes en couverture, mais il a eu le tort de laisser faire cet exercice dangereux, formellement interdit par les officiers.

Il paraît qu'au moment où le sous-officier Lebrun passait à son tour, la couverture s'est fendue; Lebrun est tombé sur les reins, il n'a eu, du reste, que quelques contusions sans gravité. Néanmoins, le sous-officier de Chomereau a été puni de soixante jours de prison par le général commandant le 4^e corps.

Le général Ferron a donné l'ordre de supprimer les retraites en musique qui avaient lieu tous les samedis à Clermont-Ferrand.

Une centaine de brailleurs en profitaient, au moment où la retraite passait devant les fenêtres du quartier général, pour s'arrêter, crier et réclamer la levée des arrêts du général Boulanger.

Le nombre des officiers qui prennent leur retraite par anticipation augmente de jour en jour. Encore aujourd'hui on signale un général de division qui demande sa retraite, bien qu'il n'ait que 60 ans d'âge; on cite aussi, chose fort rare, un colonel d'infanterie qui n'attend pas ses deux ans de grade pour quitter le service actif. Enfin, on sait que tant d'officiers d'infanterie se sont offerts pour jouir du bénéfice de la retraite à 25 ans de service, accordée par la loi du 25 juillet dernier, que le ministre a dû prescrire d'arrêter la transmission de toute nouvelle demande. En ce moment, les dossiers de 440 de ces retraites sont au Conseil d'Etat.

Tout cela témoigne d'un malaise général dont les causes sont faciles à trouver: l'instabilité de nos institutions militaires et l'introduction de la politique dans l'armée.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

BARREAU DE SAUMUR

MM. les Avocats du Barreau de Saumur ont procédé à l'élection du nouveau bâtonnier devant exercer pendant l'année judiciaire 1887-1888.

M^e Boisson a été élu bâtonnier.

Le tableau de l'ordre est ainsi composé:

MM. de la Vèze, Richard, Boisson, bâtonnier, Breton, Renault.

Par décision de M^e l'Evêque:

M. l'abbé Branchereau, vicaire à Saint-Pierre de Saumur, a été nommé curé de Saint-Lambert-du-Lattay, en remplacement de M. Chaviré, démissionnaire pour cause de santé.

M. l'abbé Godin, licencié en théologie, a été nommé vicaire à Saint-Pierre de Saumur.

M. l'abbé Artif, de Saint-Clement-des-Layés, a été nommé vicaire à Saint-Martin-de-la-Place.

PÈLERINAGE AU TOMBEAU DE SAINT MARTIN A TOURS

Le pèlerinage saumurois en l'honneur de saint Martin aura lieu cette année le jeudi 17 novembre, sous la direction de M. le curé de Nantilly. Ceux qui en feront partie auront le plaisir d'admirer déjà la beauté de la nouvelle chapelle qui doit recouvrir le tombeau du grand apôtre de nos contrées. La crypte est achevée et sera ouverte au public.

Le départ aura lieu à 8 heures 30 par train spécial. Les pèlerins seront de retour à Saumur à 6 heures 30 du soir.

Réduction de 50 0/0. — Prix, 4 fr. 45. On est prié de se faire inscrire sans retard à la cure de sa paroisse.

M. MONTPROFIT. — Nous apprenons, dit le *Ralliement*, que notre compatriote, M. O. Montprofit, vient de prendre la direction du journal *l'Estafette*.

M. O. Montprofit était depuis quelque temps rédacteur à *l'Echo de Paris*.

Et les tramways saumurois, que vont-ils devenir? M. O. Montprofit les abandonne-t-ils à leur malheureux sort?

LE PRIX DE LA VIANDE

Plusieurs de nos confrères annoncent que les bouchers de Lorient et de Quimper se sont entendus pour abaisser le prix de la viande.

On sait que les bouchers de Caen l'ont diminué de 20 centimes par kilo.

Une semblable diminution serait accueillie avec bonheur à Saumur. Elle répondrait au prix si réduit des animaux achetés dans les fermes.

LES AFFICHES TIMBRÉES

Beaucoup de personnes, de très bonne foi, principalement MM. les cafetiers, cabaretiers et marchands de vin, s'imaginent qu'elles ont le droit de placarder, dans leurs boutiques, des avis manuscrits ou imprimés, non timbrés, recommandant telle ou telle spécialité avec noms et adresses d'inventeurs.

C'est une erreur qui peut leur attirer des désagréments et d'assez fortes amendes. Ces avis doivent être timbrés suivant leur dimension, absolument comme toute affiche placardée sur la voie publique. Si, sur des pancartes, il y a seulement ces mots: Birrb, Amer Picon, Picotin, elles ne sont pas astreintes au timbre; mais si, à la suite du produit, l'adresse du fabricant est indiquée, il y a contravention, et le détenteur peut être l'objet d'un procès-verbal et être poursuivi. Avis à tous les délinquants, car, d'après ce qui nous a été communiqué, on va mettre en vigueur des lois, arrêtés et règlements qu'on avait laissés dormir bénévolement depuis quelques années.

LE JOUR DES MORTS

ET LE SECRET DE DIEU

Vivre, c'est marcher à la mort; on ne naît que pour mourir. SÉNÈQUE.

Plus nombreux, plus pressés que les grains de poussière
Que le vent chasse au loin et répand sur la terre,
Emportés et brisés par le vent du trépas,
Les morts ont disparu sous l'horizon, là-bas!
Dans l'enceinte funèbre ils dorment en silence
A l'ombre de la Croix, leur unique espérance,
Jusqu'au jour où, soudain, secouant le sommeil,
L'ange du jugement sonnera le réveil!
Et tous ont disparu dans une nuit profonde,
Ils n'ont fait que passer en nous disant adieu.
Que sont-ils devenus au sortir de ce monde?
Où sont-ils maintenant? — C'est le secret de Dieu!

La vie! elle a passé comme l'eau qui s'écoule,
Courant à flots pressés comme un torrent qui roule;
Elle a des océans atteint l'immensité.
Et partagée à jamais leur immobilité.
L'heure ajoutait à l'heure et l'heure à la journée,
Le jour à la semaine et le mois à l'année.
Puis, quand le cercle étroit se trouve parcouru,
Ils s'en sont tous allés: ils avaient tous vécu!
Et tous ont disparu dans une nuit profonde,

M^{lle} PELOSSE. — En annonçant que M^{lle} Pelosse, notre première chanteuse, a résilié son engagement d'un commun accord avec M. Justin Née, le *Patriote* ajoute:

« Nous ne connaissons pas le nom de sa remplaçante. Nous souhaitons que M. Justin Née trouve une artiste qui possède un répertoire et les planches. Il estimera certainement, comme nous, qu'elle serait une excellente acquisition. Malheureusement, à cette époque de l'année, les choix sont inévitablement très limités. »

Publications de mariage.

Arthur Audebert, jardinier, de Saumur, et Alix-Alexandrine Four, sans profession, du Condray-Macouard.

Hippolyte-Louis Beaunée, cocher, de Villaines-sous-Lucé (Sarthe), et Marie-Anne Dupont, domestique, de Saumur.

Charles-Pierre Dufeu, cultivateur, de Saumur, et Augustine Dubois, journalière, d'Epieds.

HORTICULTURE

UNE ROSE INÉDITE

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal des Campagnes*:

« M. Bruant, l'habile horticulteur de Poitiers, livrera, à partir du 17 novembre, une nouvelle variété de roses à laquelle il a donné le nom de M^{me} G. Bruant.

« Cette rose provient du croisement du *Rosa rigosa*, espèce japonaise à fleurs simples, par le *Thé Sombreuil*. L'arbuste est d'une vigueur extraordinaire, toujours couvert de fleurs, jusqu'à ce que les gelées viennent arrêter toute végétation: c'est la première rose épanouie, et c'est la dernière à se montrer.

« Les fleurs réunies en ombelles de 6 à 12, sont larges, très ouvertes, demi pleines, d'une éclatante blancheur; elles exhalent un parfum doux et pénétrant.

« Le feuillage rappelle celui du *R. rugosa*, mais il a été modifié par l'influence de la plante pollinifère: il est toujours d'un beau vert sur les rameaux adultes, tandis que les jeunes pousses sont de couleur pourprée.

« Les tiges d'églantiers sur lesquelles on greffe cette variété prennent en peu de temps un accroissement considérable; en taillant long ce qui est utile à cause de la vigueur, on obtient, dès la deuxième année, des têtes d'une dimension peu commune. Les boutures reprennent avec la plus grande facilité et les plantes, greffées ou franches de pied, se forcent admirablement en serre froide pour la floraison d'hiver.

« Les boutons, allongés dans le genre de ceux du *Thé Niphotos*, seront très recherchés.

« On sait que le *Rosa rugosa* résiste aux froids les plus rigoureux: cette nouvelle variété pourra donc être cultivée dans les pays septentrionaux, où les autres rosiers gèlent habituellement.

Ils n'ont fait que passer en nous disant adieu.
Que sont-ils devenus au sortir de ce monde?
Où sont-ils maintenant? — C'est le secret de Dieu!

Ils sont au même rang dans la terre commune,
Et quelque soit, d'ailleurs, leur titre et leur fortune,
Que leurs fronts aient été courbés ou couronnés,
Ils ont dû tous mourir parce qu'ils étaient nés.
Plusieurs se sont heurtés contre l'écueil du doute,
Hélas! d'autres peut-être ont sombré dans la route:
Heureux s'ils ont saisi, luttant contre la Mort,
L'épave de la Croix pour rentrer dans le port!
Et tous ont disparu dans une nuit profonde,
Ils n'ont fait que passer en nous disant adieu.
Que sont-ils devenus au sortir de ce monde?
Où sont-ils maintenant? — C'est le secret de Dieu!

Pour nous, les héritiers de leur triste misère,
Nous n'aurons fait comme eux que passer sur la terre;
Un jour, que dis-je, un jour! peut-être, hélas! demain,
Voyageurs attardés un peu sur le chemin,
Nous descendrons aussi vers la sombre demeure;
Nous-mêmes nous mourrons, car il faut que l'on meure.
Et sur notre tombeau, par la Croix abrité,
D'autres méditeront sur la brièveté.
Et la mort étendra sur nous sa nuit profonde,
Et les derniers échos rediront nos adieux.
Après avoir vécu quelque temps en ce monde,
Où serons-nous alors? — C'est le secret de Dieu!

L. D.

L'ORIGINE DU DAHLIA

D'après une note communiquée par M. Cazenove à la dernière séance de la Société nationale d'acclimatation, M. Montgolfier, d'Annonay, le père ou l'oncle des deux inventeurs de ballons, reçut en 1742, d'un ami qui habitait l'Ile-de-France, des bulbes de dahlia à titre de plante comestible; il les planta, les propagea, et, plus frappé de la beauté des fleurs de cette plante que de sa valeur alimentaire, il en introduisit la culture à Annonay d'abord, d'où elle se propagea dans toute la France.

Il n'est pas convenable

de parler beaucoup en société des maladies causées par un mauvais estomac; si ceux qui en souffrent prenaient des Pilules Suisses, ils n'auraient plus à se plaindre.

LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 29 octobre:

TEXTES: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Nos gravures: M. Cuivillier-Fleury; L'amiral Jauréguiberry; Expériences de mobilisation de la 4^e section technique; Les émeutes à Londres; La misère à Londres; A Madagascar; Exposition de gravures du siècle. — *Aventure d'un mort*, nouvelle, par Auguste Lepage. — Variété: Marie-Anoinette et Mozart, par G. Lenôtre. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique du sport. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Le Monde financier. — Rébus.

GRAVURES: M. Cuivillier-Fleury, de l'Académie française. — L'amiral Jauréguiberry. — Manœuvres de la mobilisation de la 4^e section technique des chemins de fer: La revue passée par le général Saussier; Les sapeurs du bataillon des chemins de fer font sauter la voie près du passage à niveau 74; Le train blindé de la section des chemins de fer; Attaque de la machine blindée. — Angleterre: Le meeting des employés à Hyde-Park. — La misère à Londres: dans la rue. — Madagascar: La route de Tamatave à Tananarive; Portraits de Ravonahitriniarivo et de sa femme. — Echechs, par S. Rosenthal. — Récréations de la famille. — Rébus.

L'ALMANACH-JOURNAL

PARAISANT TOUS LES MOIS

Abonnements: FRANCE. Un an, 2 fr. Un numéro: 10 cent.

Le Numéro de Novembre vient de paraître; en voici le sommaire:

Novembre. Température du mois. Novembre! (Histoire d'une tombe). La patronne des écoles de jeunes filles et les élèves en philosophie. Les vieilles gloires de la France: le maréchal de Saxe. L'affaire de Vexincourt. Une fable de Lessing. L'ex-voto (suite). La légende de colombette. Invocation des saints du mois. Que la providence nous soit propice. Devinettes et devinants, etc., etc.

ILLUSTRATIONS: Un portrait, le maréchal de Saxe; 10 gravures diverses, dont une (l'affaire de Vexincourt) porte sur deux pages.

PROPAGANDE

Toute personne qui prend cinq abonnements en son propre nom ou à diverses adresses, en reçoit un sixième GRATUITEMENT à titre de reconnaissance de la part de la Direction et comme indemnité de propagande.

Ecrire directement à l'administrateur, M. LÉOPOLD PALME, 76, rue des Saints-Pères, Paris.

Librairie ABEL PILON, rue de Fleury, 83, PARIS

A. LE VASSEUR & C^o, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les Ouvrages de la Librairie française;

de toutes les Partitions et Publications musicales;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Baux-Boites, Gravures en Couleurs, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'ÉDITEUR

Payable CINQ FRANCS par mois PAR CHAQUE CERTAIN DE

FRANCS D'ACQUISITION.

ESCOMPTE AU COMPTANT. — ENVOI FRANCO des CATALOGUES

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 30 octobre 1887.

Versements de 81 déposants (10 nouveaux), 18,748 fr. 42.

Remboursements, 36,237 fr. 82.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

Les Percepteurs des contributions directes de l'arrondissement de Saumur sont autorisés à recevoir et à payer pour le compte de la Caisse d'épargne de Saumur.

LEÇONS DE FRANÇAIS, D'ANGLAIS ET DE PIANO

M^{lle} FISCHER, brevetée de degré supérieur pour les langues française et anglaise, 49, rue d'Orléans.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean.

PRIX COURANT DES FROMAGES

Camembert de l'Orne, la pièce.....	0.80
Port Salut..... le 1/2 kilog.	1.50
Hollandaise grasse.....	1.00
— croûte rouge.....	1.40
Gruyère de la Comté.....	0.90
— suisse Emmenthal.....	1.20
Roquefort.....	1.60

ECONOMIE DOMESTIQUE

Le linge occupe dans les ménages une place si importante que de tout temps les économistes ont recherché les procédés les plus aptes à le blanchir sans l'altérer.

Les cristaux de soude, les savons, et les lessives caustiques doivent être rejetés comme amenant une prompte destruction du linge qu'ils rendent rude au toucher.

Ils sont du reste impuissants à détruire les microbes et les ferments organisés dont le linge est toujours le siège inévitable.

Seule, la Lessive-Iris, hygiénique et non caustique, répond à toutes les exigences de l'économie et de l'hygiène: elle donne au linge une blancheur et un parfum sans égal.

Chez tous les épiciers.

Théâtre de Saumur

Direction: JUSTIN NÉE

LUNDI 31 Octobre 1887,

LA FILLE DU RÉGIMENT

Opéra-comique en 2 actes, paroles de MM. de Saint-Georges et Bayard, musique de DONIZETTI.

Distribution:

Tonio.....	MM. Drouville.
Sulpice.....	Boussa.
Hortensius.....	Sabin.
Un notaire.....	Philippe.
Le caporal.....	Pascaud.
Le Tyrolien.....	Véroux.
Marie.....	M ^{me} Pelosse.
La marquise.....	Lelong.
La duchesse.....	Allain.

Soldats français, paysans, seigneurs, dames, etc.

CADET-ROUSSEL

Bambochinade en 3 actes.

Jouée par MM. Sabin, Molivier, Stéphane, Durar, Roux, Philippe, Valette; M^{me} L. Carré, Molivier, Sabin, Guiraud.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Grand Théâtre d'Angers.

Mardi 1^{er} novembre,

Matinée à 1 heure: *Le Fils de Porthos*.

Mardi 1^{er} novembre, à 8 h. soir,

Les Mousquetaires au Couvent, opéra-comique en 3 actes, musique de L. Varney.

A l'étude: *La Cigale et la Fourmi*, opérette nouvelle, grand succès de la Gaité.

INJECTION BROU

ZINCO SAPURINNE 40 ANS DE SUCCÈS

La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents.

Expédition franco contre mandat-poste. — Prix: 5 fr. le flacon.

J. FERRÉ, Ph^o, 102, rue Richelieu, PARIS

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Ecole d'application de Cavalerie.

ADJUDICATION

FUMIERS

PT DES DÉPOUILLES DE CHEVAUX
A provenir de l'Ecole de Cavalerie,
Du 1er Janvier 1888 au 31 Décembre inclus de la même année.

Le SAMEDI 19 NOVEMBRE 1887, à deux heures du soir, il sera procédé, dans l'une des salles de la Mairie de Saumur, à l'adjudication distincte, sur soumissions timbrées et cachetées, des fumeurs et des dépouilles de chevaux à provenir de l'Ecole de Cavalerie, pendant l'année 1888.

Les cahiers des charges sont déposés dans les bureaux du Trésorier de l'Ecole de Cavalerie, à Saumur, où le public sera admis à en prendre connaissance tous les jours, de une heure à quatre heures du soir, les dimanches et jours de fête exceptés.

Etude de M. RUAULT, notaire à La Gacilly (Morbihan).

RESSOURCE & ESPoir des Pays phylloxérés
Cidre de Bretagne

A VENDRE

DEUX BELLES PROPRIÉTÉS
L'une de 35 hectares, avec château; l'autre de 300 hectares.

Les deux très bien plantées de pommiers. Belles prairies. S'adresser à M. RUAULT, notaire à La Gacilly (Morbihan). (732)

A VENDRE

En bloc ou séparément
32 BEAUX NOYERS
D'une exploitation facile. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

DEUX Devantures de Magasin
S'adresser chez M. LARDÉ.

A VENDRE

AVEC GARANTIE
GRAND CARROSSIER
Agé, parfaitement dressé. S'adresser à M. RAIMBAULT, maréchal, rue de la Fidélité. (747)

A LOUER PRÉSENTEMENT

Maison et Jardin
Situés à la Croix-Gourdon, commune de Saint-Lambert. S'adresser à M. DELARUE, rue de la Fidélité, 36. (740)

A LOUER

PRÉSENTEMENT,
UNE PORTION DE MAISON
Sise à Saumur, rue du Puits-Tribouillet, n° 5, En très bon état, à deux étages. S'adresser à M. VINCENT, huissier à Saumur, ou à M. GIRARD, expert à Saumur. (715)

A LOUER

DE SUITE
VASTE MAISON
Près l'église de Nantilly, ÉCURIE ET REMISE
S'adresser au bureau du journal.

Cours de Guitare, de Solfège

Leçons d'Espagnol
PAR M. MIGUEL ABAN
30, rue Saint-Nicolas.

Mme V. HERVÉ

6, rue Saint-Jean,
A l'honneur d'informer sa clientèle que, vu la prospérité toujours croissante de sa Maison, elle vient d'agrandir son Atelier de Couture. Cette nouvelle installation lui permettra de livrer dans le plus bref délai les commandes qui lui seront faites. Deuil complet en 10 heures; Choix très varié DES HAUTES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON A des prix très modérés. ON DEMANDE une apprentie.

VINS EN GROS

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU

A Saumur.

Vente au comptant, fûts à retourner dans le mois.

VIN ROUGE..... 65 fr.
VIN BLANC supérieur... 65 fr.
id. ordinaire... 50 fr.

MM. les cultivateurs trouveront des vins à haut degré à raison de 30 fr. l'hectolitre, pour remonter les vins trop faibles pour être transportés ou supporter la chaleur.

Des crédits sont faits aux maîtres d'hôtels, cafetiers et limonadiers.

LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Bt d'Agriculture progressive réunis 33e ANNÉE
Paraissant tous les samedis
AVEC DE NOMBREUSES FIGURES
Franco à domicile, pour un an... 8 fr.
pour six mois... 5 fr. 50
pour trois mois... 3 fr. 50
Étranger (Union postale) ... 8 fr.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus complet de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage, une jurisprudence rurale des recettes hygiéniques et d'économie domestique, ainsi que le cours détaillé des principales denrées, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration: 15, rue de Tournon, à Paris.

Offres et Demandes

ON DEMANDE un jeune homme de 15 à 16 ans, pouvant s'occuper d'écritures. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une institutrice brevetée âgée d'au moins 21 ans. S'adresser au bureau du journal.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour. S'adresser au bureau du journal.

Tissage mécanique et à la main

TOILES EN TOUS GENRES

FABRIQUE DE SACS, BACHES, TENTES, PRÉLARDS, STORES

LOCATION DE BACHES

RÉPARATIONS

Spécialité de Toiles imperméables pour Bâches et Vêtements

HUILE SPÉCIALE POUR MACHINES

8, rue du Petit-Versailles à Saumur, près la Gendarmerie, 8, Maison N. DOGUEREAU

EPICERIE PARISIENNE

M. IMBERT et Fils

33, rue d'Orléans, au coin de la rue Dacier.

GRANDE BAISSÉ DE PRIX

BOUGIE, le paquet de 500 grammes... 75
première qualité... 90
Perle, qualité extra... 1
à trous... 95
BOUGIE de l'Etoile... 1 20

Hors l'Octroi, par sortie de 5 kil., 40 c. en moins par paquet.

SUCRE POUR VENDANGES

à 70 francs les 100 kilos

S'adresser à la Maison A. COURTET, rue Dailly, Saumur.

SANS PALAIS DENTS NI CROCHETS

Léon A. Fresco

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES

SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.



VERITABLE CONSOMMÉ
Une à deux cuillerées à café de MAGGI dans une assiette d'eau bouillante et vous avez instantanément un consommé excellent, contenant viande, légumes, etc. En vente chez M. GEORGES DOUESNEL à Saumur.

CONCENTRÉ AUX TRUFFES
Quelques gouttes seulement du Concentré aux truffes MAGGI communiquent à tous les mets la saveur parfumée du précieux tubercule. C'est la Sauce Périgénaise à la minute.



CHEMINS DE FER - GARES DE SAUMUR

Table of train schedules for Ligne de l'Etat, Ligne d'Orléans, and Saumur - Bourgueil. Includes columns for stations, departure times, and arrival times.